

**Motion de MM. Gilles Thorel, René Grand, Jean-Louis Fazio, Roman Juon, Jean-Charles Rielle, Olivier Coste, David Carrillo, Gérard Deshusses, Mmes Béatrice Graf Lateo, Sandrine Salerno, Virginie Keller Lopez, Nicole Bobillier et Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour une application des procédures d'attribution des marchés publics respectueuse des petites entreprises».**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que la Ville de Genève applique l'AIMP (Accord intercantonal sur les marchés publics) même pour des montants inférieurs aux seuils définis dans ledit accord;
- que l'application de cet accord augmente considérablement ce qu'on appelle communément «le coût d'entrée» sur les marchés publics, et que cette hausse rend tout simplement impossible, pour de nombreuses petites entreprises, la participation aux soumissions et autres adjudications;
- que, ce faisant, la Ville de Genève participe implicitement à la création d'oligopoles dans les marchés concernés et qu'elle doit donc s'attendre à un affaiblissement, à terme, de la concurrence, contrairement aux buts visés par cet accord;
- que la constitution de tels oligopoles conduira à l'augmentation des prix, à la destruction d'emplois et au renforcement des grandes entreprises (dont des multinationales) au détriment de plus petites,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à n'appliquer cet accord que pour les adjudications/soumissions dont les montants dépassent les seuils définis dans les textes légaux de rangs supérieurs;
- à lui présenter, avec d'autres institutions communales et/ou cantonales, un projet de service approfondi d'aide aux petites entreprises pour qu'elles puissent accéder sans trop d'encombres administratives aux marchés publics.